

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 155-26

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Judith Leblond, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC des Etchemins, qu'à séance ordinaire tenue le 13 mai 2026, le Conseil de la MRC des Etchemins a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 155-25 DÉTERMINANT LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS.

Ce règlement est entré en vigueur conformément au Code municipal du Québec et est disponible pour consultation au siège social de la MRC à l'adresse suivante :

223, 2^e Avenue
Lac-Etchemin, Québec
G0R 1S0

Donné à Lac-Etchemin, ce 20^e jour du mois de mai 2026.



Judith Leblond
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Judith Leblond, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC des Etchemins, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant l'adoption du **règlement numéro 155-26** à l'endroit désigné par le Conseil, et ce en date du 20 mai 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20^e jour du mois de mai 2026.



Judith Leblond
Directrice générale et greffière-trésorière